



## *Institut des Assurances de Lyon*

Offre de formation permanente (qualifiante) :  
**Possibilité de suivre un enseignement ou un module parmi  
celui ou ceux dispensés dans nos 2 diplômes**

*1) Master 2 professionnel Mention « Droit des affaires » Spécialité « Droit des Assurances »*

*Pour info : 3780 euros en FC pour tout le diplôme*

<b>Semestre 3</b>	
<b>Module 1 – Enseignements fondamentaux : droit des assurances et de la responsabilité civile (UE 1) : 17 ECTS</b>	
Le contrat d'assurance : régime général	30 h
Les assurances de dommages	20 h
Les assurances de personnes	20 h
Responsabilité civile générale	19 h
<b>TOTAL UE 1</b>	<b>89 h</b>
<b>Module 2 – Enseignements spécialisés : assurances et dommages corporels (UE 2) : 8 ECTS</b>	
L'assurance automobile	20 h
Assurances des professions de santé	12 h
Réparation du dommage corporel	12 h
<b>TOTAL UE 2</b>	<b>44 h</b>
<b>Module 3 – Anglais de l'assurance (UE3) : 5 ECTS</b>	
Anglais	20 h
Anglais juridique	20 h
<b>TOTAL UE 3</b>	<b>40 h</b>

<b>Semestre 4</b>	
<b>Module 4 – Enseignements fondamentaux : droit des assurances approfondi (UE 4) : 11 ECTS</b>	
Les assurances collectives	15 h
Contentieux de l'assurance	4 h
Droit des assurances approfondi	15 h
Droit européen des assurances	10 h
<b>TOTAL UE 4</b>	<b>44 h</b>
<b>Module 5 - Enseignements spécialisés : assurances de la vie économique et intermédiation (UE5) : 11 ECTS</b>	
Responsabilités et assurances des entreprises	15 h
Les assurances dans le domaine de la construction	22 h
Droit international privé de l'assurance	8 h
Les entreprises d'assurance	10 h
Les intermédiaires d'assurance	15 h
<b>TOTAL UE 5</b>	<b>70 h</b>
Préparation au mémoire/Suivi personnalisé	<b>6 h</b>
Conférences	<b>7 h</b>
<b>Stage : 3 ECTS</b>	
<b>Mémoire : 5 ECTS</b>	
<b>TOTAL MASTER 2</b>	<b>300 h</b>

## 2) Diplôme Universitaire de l'Institut des Assurances de Lyon :

Pour info : 1021 euros en FC pour tout le diplôme

<b>Semestre 1</b>	
<b>Module 1 - Enseignements fondamentaux : Droit des assurances et de la responsabilité civile (UE 1)</b>	
Le contrat d'assurance : régime général	30 h
Les assurances de dommages	20 h
Assurances de personnes	20 h
<b>TOTAL UE 1</b>	<b>70 h</b>
<b>Module 2 - Enseignements spécialisés : Assurances et dommages corporels (UE 2)</b>	
L'assurance automobile	20 h
Assurances des professions de santé	12 h
<b>TOTAL UE 2</b>	<b>32 h</b>
<b>Module 3 – Anglais de l'assurance (UE 3)</b>	
Anglais	20 h
Anglais juridique	20 h
<b>TOTAL UE 3</b>	<b>40 h</b>
<b>Pôle DU 1 : Aspects pratiques du contrat d'assurance (UE 4)</b>	
Le contrat d'assurance : aspects pratiques	20 h
<b>TOTAL UE 4</b>	<b>20 h</b>
<b>Pôle DU 2 : Approche thématique du contrat (UE 5)</b>	
L'assurance transport	20 h
L'assurance multirisque du particulier	15 h
Assurance vie et gestion de patrimoine	15 h
L'assurance de protection juridique	6 h
Le contrat d'assistance	4 h
<b>TOTAL UE 5</b>	<b>60 h</b>

<b>Semestre 2</b>	
<b>Module 4 - Enseignements fondamentaux : Droit des assurances approfondi (UE6)</b>	
Droit européen des assurances	10 h
Les assurances collectives	15 h
<b>TOTAL UE 6</b>	<b>25 h</b>
<b>Module 5 - Enseignements spécialisés : assurances de la vie économique et intermédiation (UE7)</b>	
Assurances construction	22 h
Responsabilité civile et assurance	15 h
Les entreprises d'assurance	10 h
Les intermédiaires d'assurance	15 h
Droit international privé de l'assurance	8 h
<b>TOTAL UE 7</b>	<b>70 h</b>
<b>Pôle DU 3 : RISQUES spéciaux liés à L'ENTREPRISE (UE8)</b>	
Initiation à la gestion des risques	7 h
Incendie et pertes d'exploitation	15 h

Assurances de responsabilité civile professionnelle	6 h
Protection sociale complémentaire	15 h
Responsabilité et assurance des mandataires sociaux	8 h
<b>TOTAL UE 8</b>	<b>51 h</b>
<b>Pôle DU 4 : Technique de gestion et aspects macroéconomiques des assurances (UE 9)</b>	
Comptabilité des assurances	15 h
Marketing des assurances	12 h
Fonctions techniques et commerciales	8 h
Economie de l'assurance	18 h
Initiation à l'actuariat + Informatique	12 h
Réassurance	20 h
<b>TOTAL UE 9</b>	<b>85 h</b>
Conférences	<b>21 h</b>
<b>Mémoire (UE 10)</b>	
<b>TOTAL DIPLOME UNIVERSITAIRE</b>	<b>474 h</b>

# Conditions d'accès et fonctionnement

## Public :

Pour les salariés, ou demandeurs d'emploi, qui cherchent une formation qualifiante afin de **développer leurs compétences professionnelles, ou actualiser leurs connaissances** dans un domaine précis.

Niveau : Bac + 4 ou VAE - VAP

## Déroulement des formations permanentes :

L'IAL propose **une nouvelle voie d'accès** à son offre de formation, permettant de suivre un ou plusieurs des enseignements dispensés dans les diplômes proposés.

La Formation Continue de l'IAL peut offrir des formations répondant à des besoins précis qui ne peuvent être satisfaits par la formation collective, sous la forme :

- De stages courts (mêlant étude de cas et théorie : permettant une vérification de l'assimilation des connaissances),
- de journées d'études,
- et de séminaires programmés chaque année dans différents domaines.

## Organisation :

- en **intra-entreprise** : réservée à un groupe de salariés d'une seule entreprise, pour répondre à des besoins spécifiques,
- en **inter-entreprises** : regroupement de salariés de diverses entreprises ou organismes à l'occasion d'une même session de formation,
- sous forme de **formation individualisée** favorisant un parcours personnalisé.

**En toute hypothèse, des groupes à échelle humaine seront constitués** : max 12 personnes, facilitant ainsi les échanges entre les participants.

## Tarifs :

Nous vous accompagnons dans votre choix initial de module. Un entretien avec le responsable pédagogique validera l'adéquation entre vos attentes et le contenu du module.

<b>Tarifs de l'inscription par matière (groupe à partir de 6 personnes)</b>	
100 € de frais forfaitaires (frais de dossier, supports, attestation) + Nombre d'heures de formation X taux horaire.	
<i>Type de formation</i>	<i>Tarifs</i>
Matière suivie en insertion dans une formation initiale	Prorata du montant du tarif de FI / h
Matière suivie au sein d'un groupe de formation continue	25 € / h

## Attestation :

Comme pour toute formation, une attestation de suivi et d'assimilation de la matière sera délivrée.